

INFORMATIONS GÉNÉRALES

PRE-BAC

Voie générale :

9 Enseignements de spécialités :

1. Histoire Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques - 2. Humanités, Littérature et Philosophie -
3. Langues, Littératures et Cultures Etrangères Anglaise (SAUF SIA) - 4 Littérature et Culture Etrangère Espagnole (SAUF BACHIBAC) - 5. Mathématiques - 6. Physique, Chimie - 7. Sciences de la Vie et de la Terre - 8. Sciences Economiques et Sociales – 9. Arts et Musique

Options facultatives :

LVC : Portugais & chinois (seconde, première et terminale) - Musique (seconde) – Théâtre (seconde, première et terminale) / Mathématiques Expertes (Réservé uniquement pour ceux qui ont pris l'enseignement de spécialité en Première) / Mathématiques complémentaires / Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain.

Management et gestion : en seconde uniquement –

Filière linguistique : Section Internationale Américaine et Binationales Bachibac & Abibac.

Filière artistique : Sciences et Techniques de la Musique et de la Danse (Danse ou Musique) en partenariat avec le conservatoire.

Filière sportive : Pôle espoir Hand-Ball, en partenariat avec la ligue régionale de Hand-Ball.

Voie technologique :

- Bac Technologique Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG), Enseignements spécifiques Mercatique, Ressources Humaines, Gestion Finance.
- Bac Technologique Sciences et Techniques de la Musique et de la Danse (Danse ou Musique) – (S2TMD)

Voie professionnelle :

- CAP Equipier Polyvalent du Commerce (Niveau Première / Terminale)

Famille des Métiers de la Gestion Administrative du Transport et de la Logistique (Niveau Seconde)

- Bac professionnel AGORA (sous statut scolaire en 3 ou 4 ans + pour les élèves en situation de handicap (Niveau Première / Terminale)

Famille des Métiers de la Relation Clients (Niveau Seconde)

- Bac professionnel Métiers du Commerce et de la Vente Option A (Animation et gestion de l'espace commercial) - (Niveau Première / Terminale)

POST-BAC

BTS SAM (Support à l'Action Managériale)

BTS CG (Comptabilité Gestion)

BTS CI (Commerce International)

BTS Banque

ECG Prépa. Economique Commerciale, Spécialité Economique

DCG, Diplôme de Comptabilité Gestion, sous statut étudiant et en alternance

(Contrat d'Apprentissage, Formation continue, GRETACFA)

DSCG, Diplôme Supérieur de Comptabilité Gestion, (Contrat d'Apprentissage, Formation continue, GRETACFA)

Alternance possible à partir de la deuxième année

I – SECONDE :

(Orientation à l'issue d'une classe de 3^{ème})

- 2ndes Générales et Professionnelles / 1^{ère} année de CAP Equipier Polyvalent du Commerce (EPC) : Procédure AFFELNET

Procédure identique pour les élèves issus d'un établissement Public ou Privé sous contrat.

▶ Tout se déroule dans le Collège d'origine où est inscrit l'élève

Les vœux émis par les familles à partir de la fiche de liaison/dialogue et/ou via la plateforme ÉduConnect renseignés au cours du 2^{ème} et 3^{ème} trimestre.

Point important : Choix des vœux (quatre maximum)

Exemple : Vœu n°1 ▶ Lycée Nelson Mandela préciser :

2^{nde} Générale et Technologique

ou 2^{nde} Enseignement optionnel "Culture et pratique de la Musique et de la Danse"

ou 2^{nde} ABIBAC

ou 2^{nde} BACHIBAC

ou 2^{nde} SIA

ou 2^{nde} Professionnelle métiers de la Gestion administrative, logistique et

transport ou métiers de la relation clients ou CAP Equipier Polyvalent du Commerce

Vœu n°2 ▶ Autres établissements ou Etablissement de secteur

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) procèdera alors à l'affectation de votre enfant, les familles en seront informées début Juillet.

Les élèves hors secteurs qui souhaitent candidater au lycée NELSON MANDELA pour la seconde générale en prenant une option facultative niveau seconde (cf page 1) doivent faire une demande de dérogation au moment de la procédure AFFELNET.

II – SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE VERS LA VOIE PROFESSIONNELLE EN PREMIÈRE

(Passerelle vers l'enseignement professionnel à l'issue d'une classe de 2^{NDE} Générale)

- Contacter l'établissement d'origine pour connaître la procédure.

III - PREMIÈRE & TERMINALE & POST-BAC (2^{ème} année)

- Pour les 1^{ères} STMG : (Vœux émis par les familles sur la fiche de liaison/dialogue au cours du 2^{ème} et 3^{ème} trimestre et saisis par l'établissement d'origine) procédure Affelnet 1^{ère}.

- Pour les 1^{ères} et Terminales Générales et Professionnelles et BTS / ECG (2^{ème} année)

☞ *Adresser au lycée fin mai début juin un courrier de motivation + Bulletins de notes par trimestre ou semestre suivant la formation. (Recrutement si PLACES VACANTES - Réponse donnée après les derniers conseils de classe du 3^{ème} trimestre).*

Pour les formations spécifiques (ABIBAC, BACHIBAC SIA) : possibilité de candidater sur une 1^{ère} en fonction des places vacantes (Utiliser le dossier de candidature de seconde)

- Pour les DCG2 : Etudiants extérieurs de DCG 1 et ceux titulaires du BTS Comptabilité-Gestion (CG), DUT GEA (Option Finances-Comptabilité) ou autre Formation Universitaire.

📎 **Télécharger** le dossier de candidature DCG2 (2^{ème} année) sur le site du Lycée Nelson Mandela à la rubrique **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (dossier de candidature en DCG2 pour les BTS CG /BUT.**

IV - ADMISSION POST-BAC (PARCOURSUP)

- BTS / DCG / ECG (1^{ère} année)

📎 Inscription sur INTERNET (PLATEFORME PARCOURSUP)

Inscription et formulation des vœux du 17 janvier au 14 mars 2024 inclus.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

Les modalités d'inscription (Inscription Administrative/Jours/Horaires) seront précisées sur le site du lycée www.nelson-mandela.paysdelaloire.e-lyco.fr

V – RECRUTEMENT SPÉCIFIQUE

1 - SECTIONS ARTISTIQUES

- BACCALAURÉAT Série Technologique Sciences et Techniques de la Musique et de la Danse (S2TMD)

<p><u>Seconde Générale et Technologique</u> ➡</p> <p>Enseignement Optionnel "Culture et Pratique de la Musique et de la Danse"</p> <p><u>1^{ère} S2TMD</u> ➡</p> <p>Admission possible en classe de 1^{ère} selon la même procédure que pour la Seconde Générale et Technologique.</p>	<p><u>A partir du 05 février jusqu'au 13 mars 2024</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Demande d'envoi du dossier par e-mail en précisant votre demande et le profil du candidat à : www.conservatoire.nantes.fr ▶ Retour du dossier par voie électronique. ▶ Audition d'admissibilité Musique le jeudi 18 avril 2024. ▶ Audition d'admissibilité Danse mercredi 17 avril au vendredi 19 avril 2024. <p>MI-MAI : Affichage des résultats d'admissibilité au Conservatoire.</p> <p><u>JUIN : ADMISSION DÉFINITIVE</u></p>
<p>Informations accessibles sur le site web du Conservatoire de Nantes</p>	
<p>Besoin d'informations complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ☎ Accueil du conservatoire 02 51 25 00 20 ☎ Ligne directe 02 51 25 00 29 ☎ Ligne directe de MME REDOUX-GAUDUCHEAU 02 51 25 00 41 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ MME REDOUX-GAUDUCHEAU Scolarité MUSIQUE ▶ MME FLAVIE-BIGET : Scolarité DANSE

2 - SECTIONS LINGUISTIQUES ET SPORTIVES

(Organisation des épreuves de recrutement - rentrée 2024)

· La section (Français/Espagnol) **BACHIBAC** *(dates précises diffusées ultérieurement sur le site du lycée)*

- 1) Dossier de candidature en ligne courant février 2024
- 2) Date limite du dépôt du dossier mi-avril 2024
- 3) Diffusion de la liste des candidats admissibles Début mai 2024.
- 4) Epreuve orale pour les candidats admissibles (sur convocation) mi-mai 2024
- 5) Diffusion de la liste des candidats [admis](#) fin mai 2024.
- 6) [Affectation au lycée fin juin 2024](#)

· La section (Français/Allemand) **ABIBAC** *(dates précises diffusées ultérieurement sur le site du lycée)*

- 1) Dossier de candidature en ligne courant février 2024.
- 2) Date limite du dépôt du dossier mi- avril 2024.
- 3) Diffusion de la liste des candidats admissibles début mai 2024.
- 4) Epreuve orale pour les candidats admissibles (sur convocation) mi- mai 2024.
- 5) Diffusion de la liste des candidats [admis](#) fin mai 2024.
- 6) [Affectation au lycée fin juin 2024](#)

· La section Internationale **Américaine** (SIA)

- 1) Dossier de candidature en ligne.
- 2) Date limite du dépôt du dossier le Vendredi 22 MARS 2024
- 3) Diffusion de la liste des candidats admissibles Mardi 09 avril 2024.
- 4) Epreuve écrite et orale pour les candidats admissibles (sur convocation Lundi 06 ET Mardi 07 MAI 2024)
- 5) Diffusion de la liste des candidats [admis](#) fin MAI 2024
- 6) [Affectation au lycée fin juin 2024](#)

· La section sportive (Pôle espoir d'Handball)

Le pôle espoir masculin/féminin des Pays de la Loire « site d'accession et d'excellence » délivre Simultanément la formation sportive la plus adaptée vers la haute performance et le Professionnalisme, ainsi que la formation scolaire correspondant au profil du joueur.

1) Information en ligne sur le site de la Ligue de Hand-Ball

Se rendre sur Pôle masculin : <https://www.handball-paysdelaloire.fr/pole-masculin/>

Pôle féminin : <https://www.handball-paysdelaloire.fr/pole-feminin/>

Contacts

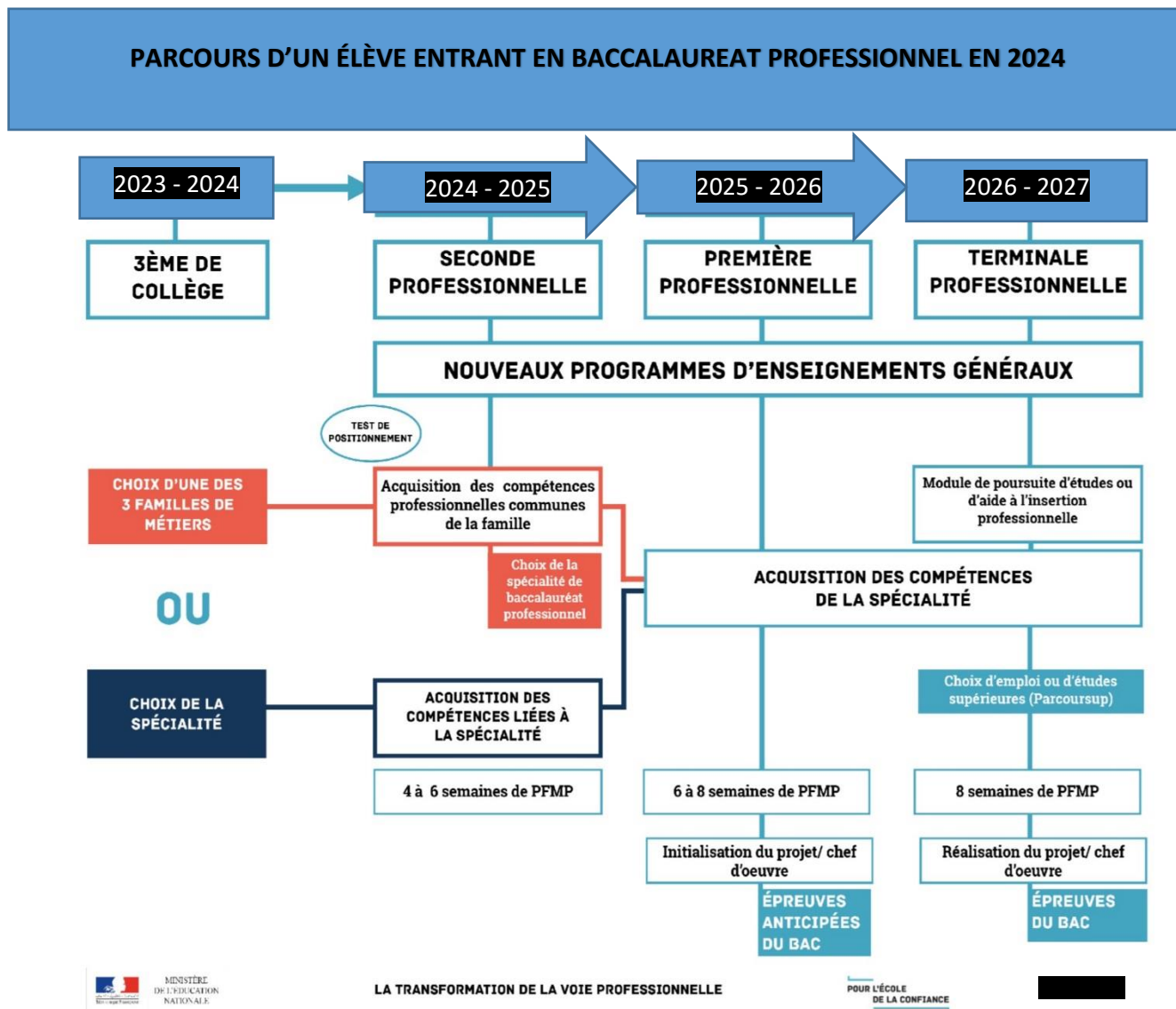
v.boulaire@ffhandball.net

f.souhir@handball-paysdelaloire.fr

Tél : 07.85.79.80.44 M BOULAIRE (Pôle masculin)

Tel : 06.80.22.20.35 M SOUHIR (Pôle féminin)

VI – CYCLE PROFESSIONNEL DE LA CLASSE DE SECONDE A LA TERMINALE



VII – ACCUEILS DES APPRENANTS A BESOINS PARTICULIERS

M. LEMAIRE, coordinateur ASH fait le lien entre les familles et les équipes pédagogiques pour adapter au mieux la scolarité des élèves et étudiants à besoins particuliers qui sont accueillis dans toutes les classes. Les adaptations accordées via les notifications MDPH peuvent varier entre une adaptation du poste de travail (exemple double écran) à l'attribution d'une aide humaine dédiée ou mutualisée.

La filière AGORA 4 permet d'obtenir un BAC Professionnel AGORA en 4 ans au lieu de 3. Une individualisation des parcours est possible dans ces classes à faible effectif.

Contact M LEMAIRE : coordo.ash-mandela@ac-nantes.fr

VIII – SERVICE RESTAURATION / INTERNAT/ BOURSE

➤ La demi-pension

Les repas sont servis du lundi au vendredi midi.

Chaque élève est équipé d'une carte magnétique individuelle permettant l'accès au lycée et à la restauration.

Cette carte magnétique, moyen de paiement pour la restauration sera rechargée par chèque, espèces ou paiement en ligne. Le prix du repas est fixé à 4,50 euros.

Il est demandé aux élèves qui souhaitent déjeuner de veiller à ce que leur carte soit créditée le jour de la rentrée **(les internes ne sont pas concernés)**

➤ Hébergement

L'inscription à l'internat se fait pour l'année scolaire. La facturation est trimestrielle. Aucune modification de forfait n'est possible en cours de trimestre.

L'internat, labellisé Internat d'Excellence, dispose de 166 lits dont certains réservés aux personnes en situation de handicap. La priorité est donnée aux lycéens des formations PRE-BACS selon critères géographiques et sociaux.

internat-mandela@ac-nantes.fr

Une convention est passée entre le lycée et le CROUS de Nantes pour les étudiants POST-BAC (20 logements). Demande auprès de l'intendance avant le 08 juillet 2024

- voir Dossier Social Etudiant ci-dessous -

Inscription à l'année - 2 possibilités	
1 forfait 5 jours - Du lundi matin au vendredi midi sauf pendant les congés scolaires et jours fériés.	Tarif 2024 1804.00 euros, incluant les repas et payable au trimestre
1 forfait 6 jours - Du dimanche soir après le dîner au vendredi midi sauf pendant les congés scolaires et jours fériés.	Tarif 2024 1927.80 euros, incluant les repas et payable au trimestre

➤ La bourse nationale de lycée

Elle a pour but d'aider à assumer les frais de scolarité et **notamment** ceux de demi-pension de l'élève qui est déjà ou qui va entrer en septembre 2024 au lycée.

Pour les futurs lycéens, pour connaître les modalités et le calendrier des demandes de bourses se rapprocher du collège d'origine.

➤ Dossier Social Etudiant (DSE)

C'est le document unique permettant aux étudiants et futurs étudiants de demander l'attribution :

- ✓ D'une bourse d'enseignement supérieur
- ✓ Et/ou d'un logement pour l'année universitaire 2024/2025

Il est exclusivement saisi en ligne à partir du 01 mars au 31 mai 2024.

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>



Adresse :

10 rue Pierre Vidal-Naquet
44265 NANTES
Cedex 02

Téléphone :

02 51 72 86 60

Mail :

ce.0442765s@ac-nantes.fr

Horaires du pôle secrétariat des élèves :

9h00/11H30 – 14H30/16H30

le Lundi-Mardi-Jeudi

9h00/11H30 – 14H00/16H00

Le Vendredi

Mail :

scolarite.idn@ac-nantes.fr

Horaires du pôle secrétariat Intendance :

Tous les jours de 8h30-11H30

Et le lundi 13H30 - 16H30

intendance.mandela@ac-nantes.fr

